

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (MCC) DU DIPLOME
D'UNIVERSITE (DU) « CREATEUR D'ACTIVITES » (DUCA) - IUT D'ALLIER – MODIFICATION

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE
CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 23 JANVIER 2018,

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

PRESENTATION DU PROJET

L'IUT d'Allier est l'opérateur universitaire du Diplôme Universitaire Créateur d'Activité au sein d'un Groupement de Créateurs moulinois qui regroupe obligatoirement trois acteurs ancrés localement : une structure d'accompagnement social (Mission Locale de Moulins), un partenaire universitaire (IUT d'Allier), un opérateur de conseil à la création d'activité (Boutique de Gestion de Moulins). L'Université Clermont Auvergne est l'autorité diplômante de la formation DUCA.

Le dispositif général du groupement de créateurs suppose une étape préalable de repérage des publics et se traduit ensuite par un accompagnement en deux phases :

- une phase d'émergence (Mission locale de Moulins) pour des jeunes de 18 à 25 ans, en recherche d'emploi, confrontés à des difficultés d'insertion. Ces jeunes doivent avoir un projet de création d'activité.
- une phase de formation diplômante collective (le DUCA) accessible sans le baccalauréat (10 à 15 jeunes), pour acquérir des compétences nécessaires à la gestion d'une activité et élaborer son business plan (responsabilité administrative et pédagogique de l'opérateur universitaire). Les jeunes relèvent du régime de la FC.

La première promotion a été accueillie en janvier 2016. La formation se déroule de février à juillet chaque année (5/02 au 10/07/2018). En 2017, 12 jeunes ont été recrutés, 11 se sont présentés à la soutenance finale, 10 ont été diplômés.

Le DUCA se déroule dans le département Techniques de Commercialisation de Moulins. La durée des enseignements est de 427 heures qui se répartissent en 245 heures assurées par les enseignants de l'IUT d'Allier, 112 heures par la Mission locale de Moulins, 70 heures par la Boutique de Gestion. Un stage de 3 semaines complète la formation.

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente de la CFVU, en charge des formations ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'adopter les MCC modifiées pour l'année universitaire 2017-2018 du DU « Créateur d'activités » de l'IUT d'Allier telles que présentées en annexe.

Membres en exercice : 41
Votes : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA 2018-01-23-07

TRANSMIS AU RECTEUR : 30 JAN. 2018

PUBLIE LE : 30 JAN. 2018

Le Président,

UCA
UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne
Mathias BERNARD

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
Année universitaire 2017 - 2018

Diplôme d'Université Créateur d'Activités
(DUCA)

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 23 janvier 2018

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

	Coeff	Modalités de Contrôle des Connaissances 2017-2018							
		Session unique							
		Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.			
UE 1 : Gestion de l'Information et de la communication	4								
Communication et expression	1,5	CC							
Gestion du temps	0,5								
Informatique et bureautique	2								
UE 1 : Gestion juridique et fiscale	4								
Droit des affaires et des contrats	1,5	CC							
Fiscalité des entreprises	1,5								
Etude de cas juridique, social et fiscal, choix de la forme juridique, démarches administratives	1								
UE 3 : Gestion d'entreprise	5,5								
Gestion comptable	1,5	CC							
Gestion des Ressources Humaines	1	CC							
Gestion financière	1	CC							
Contrôle de gestion	1	CC							
Simulation de gestion	1	ET		1	E	2h			
UE 4 : Gestion commerciale et connaissance du marché	4								
Initiation à la mercatique	1	CC							
Techniques de vente	1,5								
Etude de marché, traitement d'enquêtes et action commerciale	1,5								
UE 5 : Conduite et gestion de projet	6								
Méthodologie de projet	1	CC							
Méthodologie appliquée au projet individuel	4	ET		2	M+O				
Méthodologie appliquée au projet collectif et/ou en stage en entreprise	1	CC							
UE 6 : Mise en application professionnelle	2,5								
Stage pratique entreprise ou microprojet 5 semaines	0,5	CC/ET							
	1						CC (A) : 20%	1	A
	1						ET (M+O) : 80%		
UE 7 : Option	1								
Economie Sociale et Solidaire		CC							

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est ou minimum de 2

Le diplôme est décerné aux étudiants qui ont obtenu, à la fois :

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des UE
- une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble constitué de l'UE 5 et de l'UE 6